

Conseil de la Vie étudiante et de la formation de l'Institut d'études politiques de Paris

RELEVE DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2021

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 8 novembre 2021 à 8 heures 30 en salle du Conseil :

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
 - Afrobeat Sciences Po Paris Campus de Reims
 - Au Coeur des Paysans Antenne étudiante de Sciences Po
 - Feminist Union Menton
 - Moda Rosa
 - Paris Saint-Germain Sciences Po-
 - Pôle Ambiance Collégiades
 - Reims Economic Society
 - Sciences Po Refugee Help Menton
 - Socie'tea
 - Stop & Go
 - Volar
- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2021-2022 des associations permanentes suivantes :
 - Association des étudiants de l'école d'affaires publiques de Paris (AEAP)
 - Association Sportive Ibéro américaine (ASI Campus de Poitiers)
 - Bureau des arts du campus de Poitiers (BDA Poitiers)
 - In Situ (Association des étudiants et anciens des masters d'affaires urbaines de Sciences Po)
 - La Grenade (campus de Paris)
 - Pistes pour la réussite (campus de Reims)
 - SPIV (Association du double cursus Sciences Po et Sorbonne Paris IV)
- a validé, à l'unanimité, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
 - Financement de 4000€ à l'initiative Prix Mirabeau 2022
 - Financement 3500€ à l'association Prix Littéraire des étudiants de Sciences Po
 - Financement de 2000€ au projet SPMUN

- a décidé, à l'unanimité, de la transmission à la présidente du Conseil de l'Institut de la question du CVEF à poser dans le cadre de l'audition des candidats à la direction de Sciences Po : « Si vous deveniez directrice / directeur de Sciences Po, quelle serait la feuille de route de vos 100 premiers jours en fonction, notamment pour améliorer la vie étudiante et pédagogique ? »
- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 13 septembre et du 4 octobre 2021 sous réserve de modifications ultérieures.

Raphaël Charpentier Président enseignant Mariana de Abreu Nunes da Silva Présidente étudiante